

DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE

SPHYRION Cuv. (*SPHYRION AUSTRALICUS* n. sp.)

D'AUSTRALIE

Comparée à *SPHYRION LÆVIS* Quoy et Gaimard

Par SIG THOR,

CHRISTIANIA (NORVÈGE)

En examinant une nouvelle espèce du genre *Sphyrion* Cuv. (*Sphyrion norvegicus* n. sp.), appartenant au Muséum zoologique de l'Université à Christiania, j'ai eu besoin de comparer cette espèce au *Sphyrion lævis* Quoy et Gaimard.

M. le Professeur D<sup>r</sup> Bouvier, Directeur du Laboratoire et du Musée entomologique de Paris, a eu l'obligeance de me prêter les exemplaires de ce genre que possède le Muséum de Paris, entre autres le célèbre exemplaire typique de Quoy et Gaimard (provenant du *Voyage autour du monde 1817-1820* de Freycinet), exemplaire connu dans la littérature sous le nom de : *Sphyrion lævigatus* (Quoy et Gaimard) Cuvier.

Plus tard M. le Professeur Bouvier ajouta encore quelques exemplaires du même genre, capturés par le capitaine Salles (1864) dans le cañal d'Australie. Ces derniers exemplaires me paraissent appartenir à une espèce différente, non seulement de *Sph. lævis* Quoy et Gaimard, mais aussi des autres formes hyperboréennes.

A la demande de M. le Professeur D<sup>r</sup> Bouvier, je donne ici une diagnose courte de la nouvelle espèce d'Australie, comparée à *Sph. lævis* Quoy et Gaimard.

## I. — SPHYRION LÆVIS, Quoy et Gaimard (1823).

- SYNONYME. — 1823 : Chondracanthe lisse = *Chondracanthus levis* (lævis) Quoy et Gaimard (Freycinet, *Voyage*, p. 541 et pl. LXXXVI, fig. 10).  
 1830. *Les Sphyrions* Cuvier (*Règne animal*, nouv. édit., t. III, p. 257).  
 — *Sphyrion lævigatus* Achille Comte (*Tableaux méthodiques* appartenant au *Règne animal* de Cuvier).  
 1829-44. *Sphyrion lævigatus* Guérin-Méneville (*Iconographie du Règne animal* de G. Cuvier, t. II; Zoophytes, pl. IX, fig. 4).  
 1837. *Sphyrion lævigatus* H. Krøyer (*Om Snyltekrebsene II*, i *Dansk Naturhistorisk Tidsskrift*. Kjöbenhavn, 1837, p. 192).  
 1840. *Sphyrion lævigatus* Milne-Edwards (*Histoire naturelle des Crustacés*. Paris, 1840, t. III, p. 525-26), etc.  
 1861-68. Cfr. Steenstrup-Lütken, C. Heller, prof. Claus, etc.

Le corps de cet animal est divisé en deux parties principales : le « marteau » et le « segment génital », ce dernier portant les deux « cordons ovifères et les « faisceaux de poils » ou « grappes de raisins ». Ces deux parties sont réunies par un pédoncule, « le cou ».

1. Le *marteau* (σφυρα) est, d'après l'interprétation du Professeur Krøyer, homologue à la tête ; mais, à mon sens, il comprend la tête et le thorax, c'est-à-dire la partie antérieure du corps. En faveur de cette opinion, je citerai ce fait que, dans cette espèce, et notamment dans le *Sph. australicus*, j'ai trouvé plusieurs paires de pattes transformées ou rudimentaires.

Le *marteau* (de *Sph. lævis*) a 14-15 millimètres de longueur, 4-6 millimètres de largeur et 3-4 millimètres d'épaisseur. La partie *buccale* fait une saillie d'environ 1<sup>mm</sup>,5.

Les protubérances du marteau peuvent être interprétées comme des antennes, des appendices buccaux et des kormopodes rudimentaires (ou verruciformes). Sur le côté inférieur, au bord antérieur adhérent à la partie buccale, il y a deux grandes protubérances recourbées, que Krøyer (« *Bidrag til Kundskab om Snyltekrebsene* » « i *Naturhistorisk Tidsskrift* 3<sup>de</sup> Række, II, Bind. » Kbh. 1863-1864, p. 399-403) dans *Lesteira Lumpi* Krøyer, a interprétées comme des *antennes antérieures*.

Il est possible que cette interprétation soit correcte; mais peut-être ces appendices correspondent-ils à des mandibules.

Entre ces antennes, à leur base, Kröyer a trouvé, du côté ventral, des petits restes qui représentent peut-être les antennes de la deuxième paire; je n'ai pu voir ces appendices.

Dans *Sph. lavis* Qu. et Gaim. j'ai, au contraire, du côté dorsal, trouvé des rudiments d'une paire d'organes sous la forme de petits crochets cachés sous la peau. Ces organes rudimentaires, qui n'ont pas été observés, ou qui du moins n'ont pas été mentionnés par Quoy et Gaimard, Cuvier, Milne-Edwards et Kröyer, seraient, pour moi, une paire d'antennes rudimentaires. (Cfr. Pl. II, fig. 4 et 5.)

A la face inférieure de la partie buccale se trouvent deux papilles plus grosses et deux papilles plus grêles, qui sont probablement des maxilles rudimentaires ou des pattes maxillaires (pattes-mâchoires). Outre les deux extrémités du marteau, qui sont verruciformes, il y a du côté inférieur du marteau deux petites protubérances (ou verrues) et, sur le côté supérieur, deux autres pareilles, qui sont peut-être les restes de pattes rudimentaires.

2. Le cou ou pédoncule a une longueur de 7-8 millimètres et une épaisseur de 1-2<sup>mm</sup>,5; la partie la plus mince est près du marteau; la partie postérieure est la plus grosse. Le « cou » ne porte pas de rudiments d'organes externes.

3. Le segment génital ou *postabdomen* a la forme d'un disque à peu près semi-circulaire, épaissi suivant une ligne longitudinale médiane et sur les bords. Le disque a environ 9-10 millimètres de largeur et une longueur égale. Le bord postérieur du disque s'élargit au milieu en une protubérance, où l'on trouve la fente de l'anüs. Cette protubérance est considérée par Kröyer comme un *postabdomen* rudimentaire.

4. Les sacs ovigères (ovisacs) ont environ 26 millimètres de

6  
18

longueur et 1<sup>mm</sup>,2 d'épaisseur; ils se présentent comme deux cordons d'une structure déliée, mais solide.

5. Les *grappes de raisins* ou « faisceaux de poils » ont à peu près 10 millimètres. Elles sont très grêles et ramifiées.

D'après l'indication de Quoy et Gaimard: « deux de ces chondracanthes étaient placés sous la gorge d'un *gade* de la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance ».

## II. — SPHYRION AUSTRALICUS n. sp.

Cette espèce est d'une structure plus robuste que le *Sph. lævis* Qu. et Gaim.; les sacs ovigères surtout sont plus grands, et le marteau a des processus digitiformes très longs (des pattes transformées).

1. Le *marteau* mesure environ 20 millimètres de longueur, 2-8 millimètres de largeur et 5-8 millimètres d'épaisseur. Les protubérances digitiformes (pattes) ont environ 5 millimètres de longueur.

Le marteau est tordu d'à peu près 90° sur le cou, de manière que son axe longitudinal est perpendiculaire au disque du postabdomen.

La *partie buccale* a des *antennes* très grosses et saillantes de 3-4 millimètres environ.

Au contraire, il n'y a pas de petits *crochets* (*antennes rudimentaires* de la deuxième paire), comme j'en ai trouvé sous la peau dans *Sph. lævis* Qu. et Gaim.

Les *appendices buccaux* proprement dits, situés sur la face inférieure du marteau, ne sont pas très développés; mais on peut y voir deux à trois paires de papilles (? maxilles ou pattes maxillaires).

Les *protubérances* digitiformes (pattes transformées) sont fortement développées. Il y en a trois paires (de 5 millimètres de longueur), accompagnées d'un tubercule (de la deuxième paire); un autre exemplaire a cette paire aussi développée.

a. La *première* paire s'est avancée si loin qu'elle renferme

les *antennes*; je l'ai donc considérée d'abord comme représentant les antennes.

b. Par derrière, sur la face ventrale du marteau, à côté des appendices buccaux, se trouve la deuxième paire, dans quelques exemplaires bien développés; dans l'exemplaire le plus grand il y a un tubercule seulement.

c-d. Près du bord postérieur du marteau sont situées les paires troisième et quatrième, dont les intermédiaires sont les plus longues. L'un des appendices de la troisième paire, celui du côté droit, est divisé en deux rames.

Ces protubérances digitiformes sont-elles des organes fixateurs, des sortes d'ancres pour augmenter l'adhérence du marteau, on ne peut le dire avec certitude; toutefois on ne voit pas de quelle manière cet animal parasite (*Sph. australicus*) est fixé sur son hôte (un poisson).

2. Le *cou* ou *pédoncule* a 7 millimètres de longueur et 1-2 millimètres d'épaisseur; sa forme est analogue à celle du *Sph. lævis* Quoy et Gaimard.

Le cou est fortement recourbé.

3. Le *segment génital* ou *postabdomen* a une longueur de 10-12 millimètres, une largeur de 15 millimètres et une épaisseur de 1-3 millimètres; d'ailleurs il ne diffère guère de celui des autres espèces du genre.

4. Les *sacs ovigères* (ovisacs) ont 30 millimètres de longueur et 2-2<sup>mm</sup>,5 d'épaisseur; ils sont par conséquent d'une structure plus robuste que ceux du *Sph. lævis* Qu. et Gaim. Le diamètre d'un œuf est de 0<sup>mm</sup>,2-0<sup>mm</sup>,3.

5. Les *grappes de raisins* ont la forme et la grandeur de celles de *Sph. lævis* Qu. et Gaim., mais elles sont peut-être un peu moins ramifiées.

M. le capitaine Salles a pris ces exemplaires de *Sphyrion australicus* n. sp. en 1864 sur « la grande morue rouge d'Australie ».

Il est difficile de dire quel poisson peut être cette « morue rouge », parce que l'on ne connaît pas en Australie de *Gadus*, qui soit grand et rouge.

## EXPLICATION DES FIGURES

### PLANCHE XVII

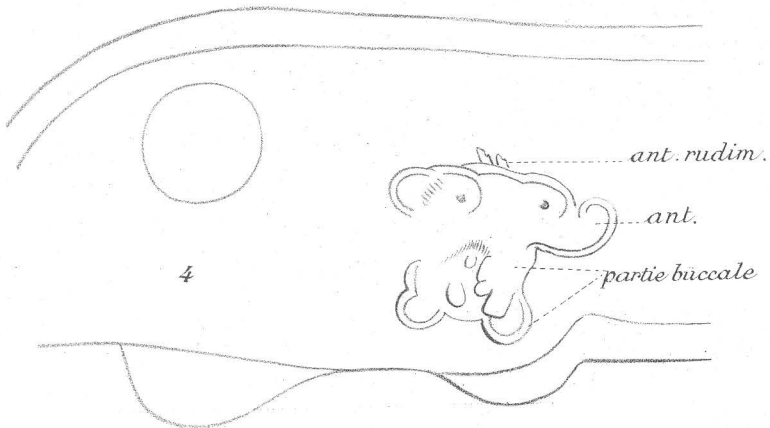
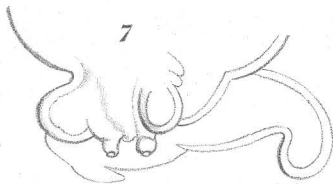
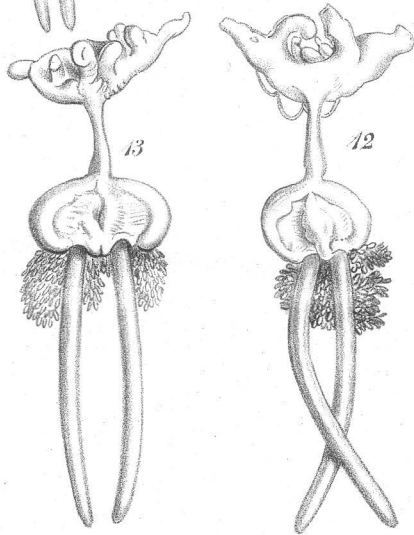
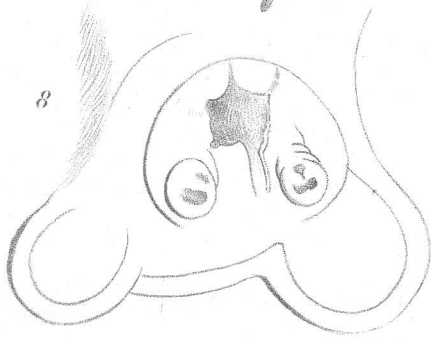
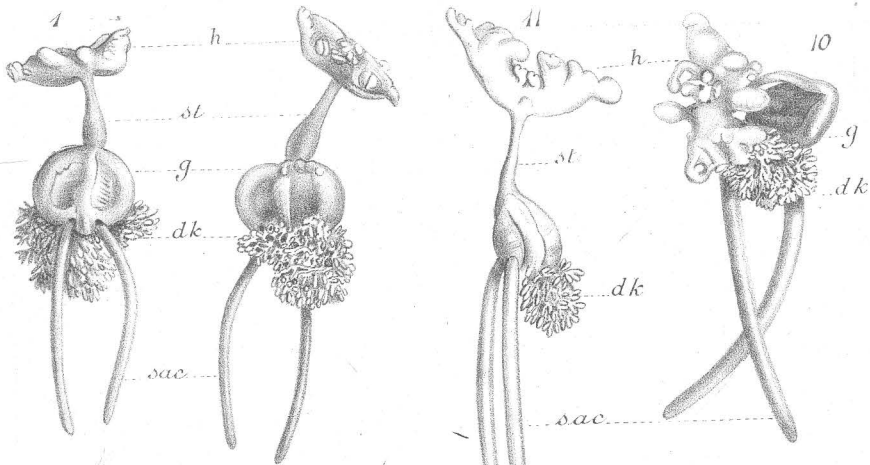
Fig. 1-9 et 14. — *Sphyrion laevis* Quoy et Gaimard.

- Fig. 1. — Face dorsale de l'animal (nat. gross.). — *h*, le marteau; *st*, le cou; *g*, le segment génital ou postabdomen; *dk*, les grappes de raisins ou faisceaux de poils; *sac*, les sacs ovigères.
- Fig. 2. — L'animal vu par la face ventrale.
- Fig. 3. — Le marteau, la tête et le thorax, vus par devant. — *1p*, la protubérance 1; *4p*, la protubérance 4.
- Fig. 4. — Le marteau vu par devant et un peu d'en haut pour montrer les petits crochets, les antennes rudimentaires.
- Fig. 5. — La partie buccale vue d'en haut pour montrer les petits crochets et les maxilles, etc.
- Fig. 6. — Les antennes vues par devant.
- Fig. 7 et 9. — Les tubercules buccaux ou maxilles.
- Fig. 8. La partie buccale proprement dite; les tubercules buccaux (maxilles ou pattes maxillaires).
- Fig. 14. — Une partie terminale des appendices rameux.

### PLANCHE XVIII

Fig. 10-17. — *Sphyrion australicus* n. sp.

- Fig. 10. — L'animal dans sa situation naturelle, le cou recourbé.
- Fig. 11. — L'animal vu de côté.
- Fig. 12. — Face dorsale.
- Fig. 13. — Face ventrale.  
(Le marteau avec ses appendices.)
- Fig. 15. — Le marteau très agrandi; les antennes (?), la partie buccale et les quatre paires de protubérances.
- Fig. 16-17. — La partie buccale vue de côtés différents.



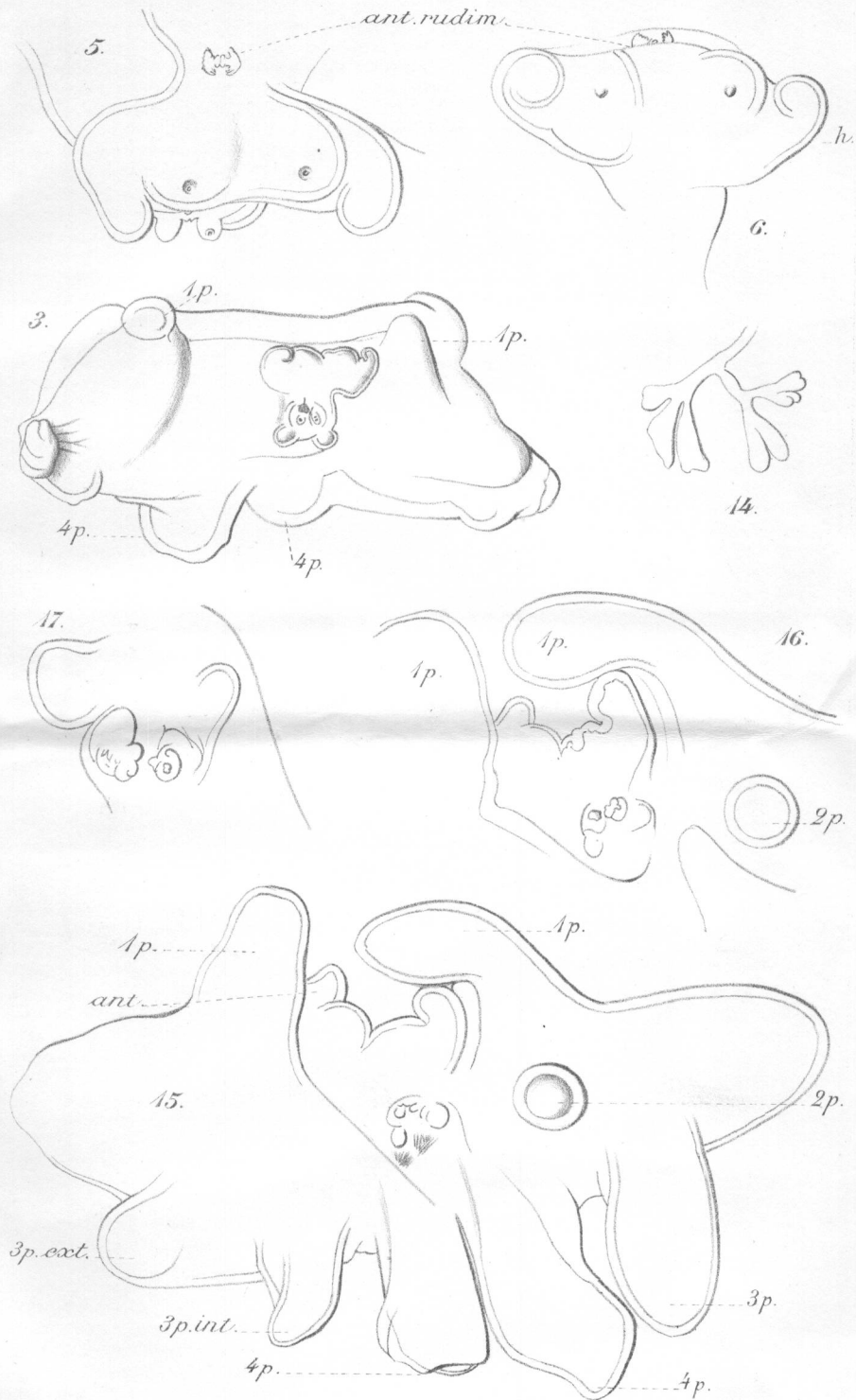
Sig Thor del.

Imp<sup>tes</sup> Lemercier, Paris.

Nicolet lith.

12, 4, 7, 8, 9: *Sphyrion laevis* Quoy et Gaimard. 10, 11, 12, 13: *Sphyrion australicus* n.sp. Sig Thor.

Masson et C<sup>ie</sup> Editeurs.



Sig Thor del  
Imp<sup>ies</sup> Lemercier, Paris.  
Nicolet lith.  
3, 5, 6, 14: *Sphyrion laevis* Quoy et Gaimard - 15, 16, 17: *Sphyrion australicus* n. sp. Sig. Thor.  
Masson et C<sup>ie</sup> Editeurs